

L'expertise disponible

En plus de l'observation électorale et de la formation sur la démocratie et le parlementarisme, des ateliers peuvent être développés, sur demande, sur les sujets suivants :

- état de droit
- droits et libertés
- éthique et politique
- séparation des pouvoirs
- systèmes électoraux
- rôle des partis politiques
- systèmes parlementaires et gouvernementaux
- démocratie parlementaire
- gouvernance
- administration publique
- égalité des sexes
- rôle des femmes en politique

La plupart des membres intéressés par des missions ou des formations ont une expérience politique ou parlementaire à l'étranger, dans beaucoup de pays sur tous les continents.



Nos méthodes d'intervention

- tenue de séminaires
- ateliers d'échange d'information, de formation ou de perfectionnement destinés aux parlementaires, aux dirigeants de partis politiques et aux organisations de la société civile
- conférences

Les avantages à retenir les services d'anciens parlementaires

Les anciens parlementaires ont un recul face à la vie parlementaire et disposent aussi d'un atout majeur pour la plupart, la DISPONIBILITÉ. Ils offrent également leurs services gracieusement. Seuls les frais de transport et de séjour sont à la charge des demandeurs.

Langues

Les anciens parlementaires s'expriment pour la plupart dans au moins deux langues, le français et l'anglais. De plus, certains s'expriment aussi en espagnol, en portugais, en arabe et en créole.

Territoires desservis

Les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique Centrale, du Maghreb et d'Haïti.



Au service
de la
démocratie
et de la
coopération

POUR NOUS JOINDRE

Secrétariat de l'AAPQ

M^{me} Marie Tanguay

1035, rue des Parlementaires,
Bureau 2.27

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 266-1101 poste 70321

Télé. : 418 644-7124

aapq@assnat.qc.ca

assnat.qc.ca/fra/amicale



L'Amicale des anciens parlementaires du Québec (AAPQ)

L'Amicale des anciens parlementaires du Québec (AAPQ), fondée en 1994, regroupe près de 230 anciens députés de différents horizons, aux expériences diversifiées, issus de toutes les formations politiques. Elle a notamment pour mission de mettre les connaissances et l'expérience des anciens députés de l'Assemblée nationale du Québec au service de la démocratie parlementaire tant au Québec qu'à l'extérieur du Québec (L.R.Q., chapitre A-19.2, article 6.1).

L'Amicale a établi une liste des compétences et des disponibilités de ses membres intéressés à se rendre disponibles pour œuvrer sur la scène internationale. En complémentarité avec les services offerts par l'Assemblée nationale, elle souhaite également contribuer à l'avancement de la démocratie.

Dans cette optique, l'Amicale offre ses services et l'expertise de ses membres aux organismes œuvrant en matière d'observation électorale et ceux offrant de la formation dans les démocraties émergentes notamment les partis politiques, la société civile, les organisations vouées à l'avancement des droits des femmes et de la jeunesse, etc.

Photos : Assemblée parlementaire de la Francophonie



Nos valeurs

L'AAPQ souhaite contribuer à l'édification d'une communauté mondiale fondée sur la démocratie, la paix, la justice et la prospérité.

Notre mission

L'AAPQ souscrit à la mission de l'Assemblée nationale de contribuer activement à la promotion ainsi qu'à la consolidation des institutions et des processus démocratiques.

Nos principes

Nos interventions reposent sur l'analyse des besoins, la préparation des participants et le partage du savoir-faire.



Nos services de formation

Le Québec possède une longue tradition de vie démocratique, l'Assemblée nationale étant une des plus anciennes institutions parlementaires en Amérique. Les parlementaires occupent des fonctions de législateurs, de contrôleurs du pouvoir exécutif et de représentants de la population. À cet égard, tous les anciens membres de l'Assemblée ont développé une vaste expérience de vie parlementaire qui leur permet de s'exprimer sur :

- le fonctionnement des partis politiques
- les techniques d'organisation électorale
- la formation électorale
- la communication : le discours politique
- les techniques pour développer le leadership
- l'éthique
- l'organisation des travaux parlementaires
- le fonctionnement des commissions parlementaires
- le processus législatif et la procédure parlementaire
- la rédaction et l'interprétation législative
- les fonctions parlementaires
- la formation de nouveaux députés à la suite d'une élection
- les relations entre le député et ses commettants

Nos services d'observation électorale

Plusieurs anciens parlementaires ont déjà participé à des missions d'observation électorale. Leur expérience à titre de parlementaires peut être mise à profit. Ils ont connu la période électorale, la victoire et parfois la défaite.

De plus, le Directeur général des élections du Québec (DGEQ), qui a produit un guide expliquant les grands principes de l'observation électorale, offre ses services pour préparer les membres qui seraient invités à participer à de telles missions. Tout membre retenu pour ce genre de mission s'engage à participer à une rencontre avec des représentants du DGEQ pour préparer sa mission.

L'AAPQ dispose d'un bassin de près de 60 formateurs qui totalisent près de 500 ans d'expérience parlementaire

Ce bassin compte des formateurs issus de divers domaines : administration, affaires, finance, économie, éducation, enseignement, santé, droit, journalisme et communication, municipal, communautaire, juridique et politique. Plusieurs des membres, en plus d'être députés, ont déjà occupé des fonctions d'importance telles que ministres, présidents ou vice-présidents de l'Assemblée nationale, présidents de commissions parlementaires, adjoints parlementaires, etc.

Outre leur expérience politique et parlementaire, plusieurs d'entre eux ont occupé ou occupent toujours des postes de responsabilités dans la société.